



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question écrite n° 37883

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la réforme des rythmes scolaires, et plus spécialement sur la succession de deux taux d'encadrement différents au cours d'une même journée, à savoir, des taux transitoires assouplis pendant les « TAP » et des taux classiques pendant le périscolaire. Il souhaite connaître la mesure qu'il entend prendre pour éviter cette complexité.

Texte de la réponse

La réglementation relative à l'encadrement en accueils collectifs de mineurs (ACM) dépend du type d'accueil et du temps concernés. En effet les taux d'encadrement applicables sont différents selon qu'il s'agit d'un accueil de loisirs qui se déroule sur le temps périscolaire (journée avec école) ou sur le temps extrascolaire. Lorsqu'un projet éducatif territorial a été signé, l'organisateur d'un accueil périscolaire peut réduire à titre expérimental des taux d'encadrement réglementaires pour les activités périscolaires à un animateur pour 14 enfants pour les moins de 6 ans (au lieu d'un animateur pour 10) et à un animateur pour 18 enfants pour les plus de 6 ans (au lieu d'un animateur pour 14) en application du décret n° 2013-707 du 2 août 2013 relatif au projet éducatif territorial (PEDT). Ces taux d'encadrement « assouplis » s'appliquent aux accueils de loisirs périscolaires se déroulant sur l'ensemble du temps périscolaire pour la pratique d'activités organisées dans les locaux scolaires, ou à proximité de l'école, ne nécessitant pas de déplacement.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37883

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Ville, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 9863

Réponse publiée au JO le : [11 novembre 2014](#), page 9543